



belleville

BELLEILLE

JANVIER 2013
N° 78

DEMOCRATIE

*Le Conseil municipal
vous présente
ses Meilleurs Voeux
pour l'année 2013*

pour **2013**

je vous **PRÉVOIS**

plein de **NOUVEAUTÉS**

et de **PLAISIRS**

... et toujours à **PETITS PRIX**



Patrick Renaud

votre artisan boulanger-pâtissier

L'éditorial du Maire



La force d'entreprendre : vœux et souhaits pour une année 2013 réussie !

Bellevilloises, Bellevillois, chers Administrés,

Avec l'arrivée d'une nouvelle année, nous avons tous l'espoir que le compteur des événements passés se remette à zéro, et initie le compte à rebours d'un futur idéal basé d'espoirs et de bonnes résolutions !

Que cette nouvelle année soit favorable à chacun et chacune d'entre vous et qu'elle vous préserve toutes et tous, et s'annonce comme celle d'une transformation obligatoire de nos modes de consommation et de pensée. Qu'elle soit la fin d'un cycle qui doit impérativement dessiner le suivant, plus vertueux et respectueux des hommes, que des intérêts particuliers face à cette demande grandissante du juste.

Soyez préservés de la maladie, du chômage des jeunes et des moins jeunes, de la souffrance, ainsi que de la solitude et de l'ennui.

Soyez également protégés de tous ces maux contemporains, que l'on nomme : injustices et inégalités, individualismes, incivilités et manques de respect, perte de nos repères moraux, lente et sournoise dilution de notre identité nationale et de notre culture judéo-chrétienne.

Consciente du contexte économique actuel, la Municipalité a fait le choix de la poursuite des projets déjà engagés, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux. Pourquoi ?

Parce que les finances de la commune sont saines et nous permettent de conduire nos engagements à votre égard, sans pour autant alourdir vos factures ou vos feuilles d'imposition. Nous privilégions autant que possible le recours aux subventions de nos partenaires : Conseil Général, Région, Etat et CODECOM de CHARNY, mais aussi aux économies réalisées ces dernières années, en empruntant seulement lorsque cela est vraiment nécessaire, parce que le bien être de chacun passe par une cadre de vie de qualité, avec des services de proximité sur un territoire attractif, dynamique et où il fait bon vivre, et ce malgré le désengagement de l'Etat ; investir, s'investir et entreprendre telle est et restera la devise de la municipalité, parce qu'une collectivité qui investit pour son territoire, ses services et ses habitants, c'est une collectivité qui fait fonctionner l'économie, et qui stimule la création d'emplois.

Vous comprendrez en quelques chiffres et en quelques mots que la commune de BELLEVILLE SUR MEUSE dispose d'un budget sain et maîtrisé qui nous permet de conduire des projets d'envergure. Demain, la maison médicale de santé pluridisciplinaire projet déjà approuvé par le conseil municipal, projet adapté à notre territoire, utile à votre bien être et pilier d'une solidarité certaine entre la commune et ses habitants et tout ceci en continuant au quotidien à gérer de nombreuses affaires courantes et à servir nos concitoyens. Sans oublier le soutien et l'accompagnement de la vie associative et sportive bellevilloise par le biais de ses 26 associations qui sont une nécessité et une force vitale. C'est encore plus vrai dans un contexte où la crise économique que nous vivons renforce le besoin de solidarité de nos concitoyens, vie associative qui ne demande qu'à s'étoffer, n'hésitez pas à la rejoindre. C'est la meilleure récompense que les bénévoles puissent obtenir et le meilleur encouragement pour poursuivre la tâche parfois ingrate de leur dévouement !...

Enfin, le dernier point qui fâche, la poursuite du débat passionné mais combien passionnant et difficile, car lourd d'enjeux et de conséquences pour notre avenir, je veux bien sûr parler du débat qui se poursuit « en coulisses » sur la réforme de l'intercommunalité !

Une action d'élus locaux actuellement mobilisés pour obtenir la création d'une communauté de communes d'agglomération autour de VERDUN dès le seuil de 30.000 habitants, comme à BAR-LE-DUC, Chef-lieu du Département.

Mêmes enjeux : promouvoir le développement économique, social, culturel, touristique du futur périmètre intercommunal ! Pour un territoire plus attractif et pour répondre à des ambitions et construire des projets. BAR-LE-DUC bénéficie de cette mesure, et pourquoi pas le même avantage pour le Verdunois, territoire le plus peuplé du département !

Nos parlementaires meusiens (Députés et Sénateurs) se sont engagés à déposer et soutenir un nouvel amendement afin de modifier la loi du 16 décembre 2010.

J'ai souscrit à cette mobilisation pour l'avenir du Verdunois considérant que l'équilibre nord-sud était nécessaire et indispensable pour la survie de notre département. Mais comme vous le savez déjà, je suis depuis le début opposé, comme la majorité des conseillers généraux meusiens et son Président, Christian NAMY, à la réforme des collectivités territoriales telle qu'elle avait été présentée par le précédent Gouvernement. Pour moi et mes collègues, elle ne prenait pas en compte les intérêts et les spécificités des territoires ; les spécificités inhérentes à la ruralité ont été complètement occultées !

C'est pourquoi, dès la mise en place du nouveau Gouvernement en mai 2012, Christian NAMY, Président du Conseil Général et Sénateur de la Meuse, est immédiatement intervenu pour défendre la voix de la ruralité meusienne, comme il s'y était engagé, en obtenant que le Gouvernement soit attentif aux problématiques et aux besoins des territoires qui causaient problèmes ! et ne manquerait pas d'alimenter les réflexions en cours sur ce sujet. Cette décision ne constitue pas la fin des discussions sur le projet de périmètre intercommunal à retenir ! Et il nous appartient dès cette nouvelle année 2013, de continuer à travailler avec les territoires voisins pour envisager des rapprochements cohérents, bénéfiques à votre cadre de vie et garantissant surtout le respect des valeurs et des priorités qui sont celles de nos communes périphériques.

Quel territoire demain ? Quelle gouvernance ? Pour cette structure élargie par rapport à la Communauté de Communes de CHARNY que j'ai eu à cœur de créer en 2001 pour échapper à la gouvernance de VERDUN pour les raisons sus énumérées et maintes fois rappelées, la gouvernance, le culturel « MJC », l'économie et la vie associative. Pourquoi tant de Maires, de Conseils Municipaux, de Communautés de Communes sont réticents à se regrouper avec et autour de Verdun ?

La ville de BELLEVILLE n'est pas opposée systématiquement à une évolution de structures, elle l'a démontré depuis mars 1977 pour avoir appartenu et participé aux différents S.I.V.U., économique, S.I.V.E.A., S.I.V.O.S.C., culturel, assainissement S.I.A.A.V. Au 1^{er} janvier 1990, en intégrant le S.I.V.O.M. de l'agglomération verdunoise, regroupant tous les S.I.V.U. évoqués ci-dessus, et en 1994 la communauté de communes du Verdunois était créée, pour le développement économique des zones des SOUHESMES et du WAMEAU à BELLEVILLE, une belle réussite de l'intercommunalité, mais aujourd'hui vigilance et prudence sont de règle, un nouveau périmètre intercommunal pas à n'importe quelles conditions. Tout d'abord, en confiance, regrouper pour progresser oui, regrouper pour régresser non, et surtout pas dans une gouvernance copiée sur le fonctionnement actuel de la CODECOM de VERDUN, devenir un quartier de plus de la ville centre, Planchettes, Faubourg Pavé, Cité Verte, Glorieux, Regret, Anthouard, BELLEVILLE, THIERVILLE !!! Perdre son identité communale, la manne financière attendue oui, c'est

« On existe par rapport à ce que l'on fait pour les autres ».

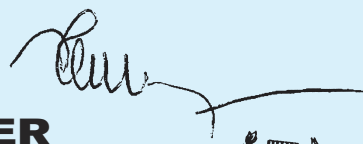
un appât qui ne durera pas dans le temps, il suffit de se remémorer la création des S.I.V.U. et des S.I.V.O.M. Dès que l'ensemble sera regroupé, viendra le temps où la fiscalité communautaire se substituera aux aides de l'Etat, tenez-vous-le pour dit ! et le citoyen, l'administré, dans toutes ses décisions, on n'en parle pas beaucoup et encore moins des personnels des différentes intercommunalités et des communes regroupées forcément en surnombre ? Mais pas étonnant quand le mot rationalisation est dans la bouche de certains et apparaît comme moteur de solutions de fonctionnement pour diriger la nouvelle intercommunalité sans oublier pour certains aussi de caresser « dans le sens du poil » l'ambition d'une présidence ou d'une vice-présidence, se dégageant dans le même temps d'une fonction municipale ! pour assurer la responsabilité d'une compétence communautaire.

Enfin 2013, malgré les difficultés et les incertitudes, sera l'année avant tout de la priorité de nos engagements à votre égard. Soyez-en assurés, mon équipe et moi-même nous nous attacherons à poursuivre et à mettre en œuvre une politique de projets adaptés à notre territoire communal répondant ainsi à ses besoins et lui garantissons un développement pérenne dans un cadre solidaire et de partage. En sachant que je n'oublie pas les plus démunis d'entre nous pour qui j'ai une pensée particulière et pour qui je formule en ce début de la nouvelle année le vœu d'un monde meilleur, plus juste et plus solidaire.

Au nom du Conseil Municipal, mes vœux sont donc que chacun de nous puisse trouver dans sa vie privée comme dans sa vie professionnelle et face aux incertitudes de l'avenir, le réconfort de l'espoir et l'accomplissement des siens et de soi.

Que cette nouvelle année soit d'abord pour vous synonyme de santé, de bonheur et de réussite, tel est, au nom de la municipalité belleilloise, mon vœu le plus sincère et vous donne d'ores et déjà, rendez-vous en 2013 pour un exercice, qui s'annonce encore riche en projets et en réalisations pour BELLEVILLE malgré une crise qui perdure et qui nous ronge. . .

A toutes et à tous, chers Bellevillois (es) bonne et heureuse année en gardant la santé et le moral pour vous et tous ceux qui vous sont chers.



Yves PELTIER

Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE

Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du Champ de Bataille de VERDUN



1^{er} Vice-président de l'Amicale des Conseillers Généraux de Lorraine

Séance plénière du 13 Décembre 2012

Motion pour une dissociation des commémorations du 70^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et du centenaire de la Grande Guerre

Lors du Conseil des Ministres du 3 octobre dernier, le Ministre délégué chargé des Anciens Combattants a présenté le dispositif mis en place par le Gouvernement pour préparer la commémoration, d'une part, du 70^e anniversaire de la résistance, de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie (2013/2015) et d'autre part, du centenaire de la Première Guerre mondiale (2014/2018).

Cette décision, sans concertation avec les élus, va modifier fortement l'organisation cohérente et efficace qui avait été mise en place pour préparer le Centenaire, traduisant une bonne perception des enjeux spécifiques de la mémoire de la Première Guerre ; la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale réunit en effet l'ensemble des acteurs et des compétences nécessaires à la réussite d'un exercice mémoriel complexe.

Le Président du Conseil Général de la Meuse a déjà saisi le Premier Ministre, le Ministre de la Défense et le Ministre délégué chargé des Anciens Combattants de cette problématique. Les réponses apportées paraissant inadéquates, l'Assemblée départementale autorise Monsieur le Président à demander officiellement au Président de la République :

- de renoncer au rapprochement de ces deux commémorations, source de confusion pour les français et pour nos partenaires étrangers. En effet, les enjeux des deux événements ne sont en aucun cas les mêmes,
- de défendre la spécificité du Centenaire de la Grande Guerre qui doit être pleinement reconnue et réaffirmée à travers une organisation et une gouvernance dédiées,
- de tout mettre en œuvre pour faire, des commémorations du centenaire, une réussite nationale et internationale.

COURRIERS RECUS EN MAIRIE



Association Liouba Lorr' Ukraine
38, rue du Tribel - 55000 BELLEVILLE
tel : 03 29 37 14 50 - 06 28 75 35 46 - mail : liouba.lorr@orange.fr
SIRET n° 489 118 950 00018

REÇU EN MAIRIE
30 AOÛT 2012
BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Le 27 août 2012

Mairie de Belleville sur Meuse
HOTEL DE VILLE
21, rue du Général Leclerc
54430 BELLEVILLE SUR MEUSE

OBJET : Spectacle de danse 2012

Monsieur le Maire,

Le 25 juillet dernier, nous avons eu le plaisir de présenter à Belleville sur Meuse le spectacle «SOURIRES D'UKRAINE».

Nous tenons à vous remercier de l'accueil qui nous a été réservé par la Municipalité et les habitants de Belleville sur Meuse. Les enfants ukrainiens, leurs professeurs et les bénévoles de l'association gardent un excellent souvenir de ce concert.

Je souhaiterais remercier tout particulièrement l'équipe municipale et les services techniques de la ville qui prennent une part particulièrement active dans l'accueil du groupe.

Au regard des nombreuses marques de sympathie que nous avons reçues à l'issue du concert, ce nouveau spectacle « SOURIRES D'UKRAINE » semble avoir été très apprécié du public.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en nos sentiments les plus distingués.

Le Président,
Daniel WEDDELEM

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Belleville sur Meuse a engagé la procédure visant à transformer le POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme).

La phase des études préalables à l'établissement du projet de PLU est terminée. Une large concertation est mise en place et en particulier la concertation préalable avec le public. Une réunion publique a eu lieu en juin 2012 afin de présenter l'avancement du travail. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été validé.

La commission urbanisme met au point le règlement du PLU.

Il est rappelé qu'un registre est à la disposition de la population en mairie afin que celle-ci puisse s'exprimer et faire des remarques.

Séance du 4 octobre 2012

Compte-rendu de décisions :

- Avenant de prolongation du délai d'exécution pour le marché du remplacement des compteurs d'eau 12 octobre 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - D'accepter la révision du régime indemnitaire du personnel.
- 2 - De confirmer la régie de recettes, Brigitte VALERI est régisseur, Sandrine MODERE est régisseur adjoint.
- 3 - De valider le projet de maison médical et d'engager toutes les démarches pour mener ce projet.
- 4 - D'adopter la motion de soutien pour le 8^e RA de Commercy et le 3^e RHC de Etain.
- 5 - D'attribuer une prime au comité des œuvres sociales de la commune afin de rembourser l'achat des médailles du travail.
- 6 - De valider la cession et l'échange de terrain à Madame Véronique TOLLEMER, rue des Poilus à Belleville-sur-Meuse.
- 7 - De valider le reversement à la communauté de communes de Charny de la fiscalité concernant les taxes foncières de la zone du Wameau.
- 8 - De signer la convention de location du logement de la Poste à la crèche « Les petits lutins » pour la création d'une micro-crèche. Le loyer sera de 500 €.
- 9 - D'encaisser les chèques des sinistres du candélabre du Grand Trise et des feux tricolores.
- 10 - D'approuver le rapport annuel de l'eau 2011.
- 11 - D'autoriser un nouvel appel d'offres pour l'assurance du personnel, suite au désengagement du titulaire du marché au 31 décembre 2012, sauf si possibilité de reprendre la société proposée par le titulaire (attente de l'avis du percepteur).
- 12 - De voter la subvention pour le contrat éducatif local soit 688 €.

Séance du 6 décembre 2012

Compte-rendu de décisions :

- Avenant de prolongation du délai d'exécution pour le marché du remplacement des compteurs d'eau 30 NOVEMBRE 2012, délai repoussé encore une fois suite au manque de réponse aux avis de passage de VEOLIA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - De valider la nouvelle participation forfaitaire de la commune au contrat groupe de prévoyance «

garantie maintien de salaire » en remplacement de la participation en % sur le salaire brut. La participation communale globale à la protection sociale des agents restera la-même.

- 2 - De reconduire la journée de solidarité 2013 le lundi de Pentecôte.
- 3 - D'autoriser la signature de la convention avec France Télécom pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue Aristide Briand.
- 4 - D'autoriser la signature du bail emphytéotique pour une durée de 45 ans concernant le terrain où se trouvent les 12 logements locatifs au Grand Trise.
- 5 - D'accepter l'avenant permettant de transférer le contrat assurance personnel à la société présentée par l'ancien titulaire du marché.
- 6 - D'acter la cession de terrain (3a44 de la parcelle AL 166) à Monsieur et Madame SPAGNUT au prix proposé par les services fiscaux, frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur.
- 7 - D'acter la cession de terrain (parcelle AK 115) à la SCI CASSANDRE au prix proposé par les services fiscaux, frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur, de régulariser avec ce même propriétaire l'emprise de la parcelle AK 479 avec la parcelle communale AK 610, les frais de géomètre pour cette dernière opération étant pris en charge à égalité par la commune et le propriétaire.
- 8 - De valider les décisions modificatives du budget général qui s'équilibrent à 60 0000 €.
- 9 - D'engager le 1/4 des crédits d'investissements 2012 pour début 2013 avant le vote du budget 2013.
- 10 - D'accepter le remboursement du sinistre concernant l'accident dans le virage.
- 11 - D'accepter le chèque EDF de 4 284 € dans le cadre de l'aide pour le remplacement du chauffage de la salle des fêtes.
- 12 - D'admettre en non valeur 68,31 € suite à un non paiement de location de terrain.
- 13 - D'accepter l'avenant n° 1 au lot 1 pour les travaux rue Aristide Briand pour la pose d'enrobé rouge devant les entrées des habitations, soit 13 842,21 € TTC.
- 14 - De valider la pose d'une borne à incendie route de Montgrignon.
- 15 - De mettre en demeure le gérant de la SCI de Montgrignon de payer son dû et faire le travail d'entretien de la carrière.



Cette liste récapitulative retrace les principales actions, mais il faut noter et souligner le travail effectué par les agents des services techniques au quotidien. A savoir tout l'entretien des espaces verts de la commune, le fleurissement, l'entretien régulier dans les bâtiments communaux, l'entretien de la voirie communale et des chemins, la vérification régulière de l'éclairage public, les interventions sur le réseau d'eau (réparation des fuites et gestion du réseau), l'aide apportée aux associations lors de l'organisation de leurs manifestations. Ce dernier point est à souligner car cela représente beaucoup de temps donné par les services techniques aux associations qui ajouté aux subventions votées chaque année montre le soutien actif et concret à la vie associative.

A noter : lors des intempéries hivernales les voies communales sont dégagées par les agents des services techniques communaux suivant un ordre de priorité : les itinéraires de transports scolaires et urbains, les giratoires, les intersections, les écoles, les endroits à risque.

De plus il est rappelé que le déneigement des trottoirs est de la responsabilité de chaque riverain

TRAVAUX TERMINES

- la rénovation des sanitaires de la salle des fêtes, dossier géré avec la communauté de communes de Charny qui a financé les sanitaires de l'école.
- la rénovation de l'éclairage public au Grand Trise I par la pose de nouveaux luminaires.
- le changement des compteurs avec l'installation du dispositif de télé-relevé.
- nettoyage des quatre châteaux d'eau.
- changement de bordures à différents endroits dans la commune.
- La rénovation du sol et de la toiture (qui fuit régulièrement depuis la construction) de la salle de sports Alain Convard par la communauté de communes de Charny.

TRAVAUX ET ÉTUDES EN COURS

- les travaux de la rue Aristide Briand : l'enfouissement des réseaux secs est terminé par



l'entreprise Citéos. L'entreprise Monti a commencé l'aménagement de la rue à partir de l'école maternelle. EDF profitera des travaux pour intervenir sur la ligne de moyenne tension du CD 964 au croisement avec la rue d'AFN. L'ensemble devrait être terminé pour le printemps 2013.

- aménagement du bassin d'orage au lotissement du Grand Trise.
- la procédure pour transformer le POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme) est en cours.
- changement de la conduite d'eau rue Jean Jaurès : les travaux sont commencés.
- amélioration de l'éclairage public au lotissement Champ Dupuis par le changement de luminaires.
- rénovation de la station de pompage (dossier en collaboration avec la commune de Thierville)
- poursuite des travaux d'entretien et de sectorisation du réseau d'eau potable.
- aménagement paysager de la rue Jean Jaurès.



ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Les Grandes Sections à la bibliothèque municipale



Jeudi 6 décembre, Christiane nous a accueillis à la bibliothèque municipale qui est tout près de notre école. Avec Danielle, elle nous a raconté l'histoire de La petite poule rousse. Danielle lisait et Christiane jouait l'histoire avec des petits personnages en tissu. On appelle ça un raconte tapis.

Nous étions captivés par l'histoire et nous avons à notre tour joué avec les petits personnages : la poule, les poussins, le chat, le cochon et le canard.

Nous avons passé un très bon moment.



BIBLIOTHÈQUE

Le raconte-tapis

Après une formation par la bibliothèque départementale, deux bénévoles de « Lire à Belleville » se sont lancées dans l'aventure du raconte-tapis.

Des tapis à histoires inventées ou inspirées de livres pour enfants, de contes traditionnels ou contemporains qui invitent à vivre autrement les histoires.

Ludique et interactif, chaque tapis constitue le décor d'une histoire, enrichi de cachettes, de passages secrets, d'éléments superposés.

Les petits personnages du conte, mobiles et rembourrés, vont se déplacer sur et dans ce décor, au gré de l'adulte qui raconte l'histoire.

Le matériau utilisé est le tissu, dans une grande variété de couleurs et de textures : des unis, des imprimés, des très doux, des épais, des rugueux, pour tout exprimer.



De fabrication artisanale, chaque raconte-tapis est unique. Les enfants sont ravis de cette rencontre. Elle a lieu dans les locaux de la bibliothèque en partenariat avec les institutrices de l'école Charles Perrault.

Afin de mieux servir les lecteurs, diverses formations ont été suivies par les bénévoles : gestion d'une bibliothèque et formation informatique pour l'accès au portail « Camélia 55 »

Heures d'ouverture : Lundi, mercredi, vendredi de 15 h 00 à 17 h 30 et le samedi de 10 h 00 à midi.

La rentrée 2012/2013 à Belleville

EFFECTIFS

ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Direction : M^{me} CHARUE

Tout-petits :	M ^{me} MUTELET	4 élèves
	M ^{me} GONCE	4 élèves
Petits :	M ^{me} MUTELET	15 élèves
	M ^{me} CREPIN	17 élèves
Moyens :	M ^{me} CHARUE	20 élèves
	M ^{me} GAVROY	
Moyens :	M ^{me} ROHRBACH	21 élèves
	M ^{me} GAVROY	
Grands :	M ^{lle} LEROUX	21 élèves
	M ^{me} DEBOUT	22 élèves

Total 124 élèves

ECOLE ELEMENTAIRE MAGINOT

Direction : M^{me} CUMFT

	M ^{me} SOWINSKI	22 élèves
CP	M ^{lle} DANIAUD	22 élèves
	M ^{lle} GLADIEUX	6 élèves
CE1	M ^{lle} GLADIEUX	13 élèves
CE1	M ^{me} BERNET	22 élèves
CE2	M ^{me} PARRAIN	26 élèves
CE2	M ^{me} CUMFT	23 élèves
	M ^{me} GIRON	
CM1	M. COLLET	25 élèves
CM1	M ^{lle} MORTAS	12 élèves
CM2	M ^{lle} MORTAS	8 élèves
CM2	M ^{me} LEFORT	26 élèves

Total 205 élèves

TRAVAUX

- Remplacement des vitres du patio et des portes d'entrée à l'Ecole Maternelle.

- Construction de nouveaux sanitaires à l'École Maginot.

SERVICE GARDERIE

Lieu : École élémentaire, dans les locaux préfabriqués : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Le coût forfaitaire quel que soit le nombre d'heures de fréquentation : 2,74 euros/jour.

SERVICE RESTAURATION

Les lundi, mardi, Jeudi et vendredi, les élèves de l'École élémentaire Maginot se rendent au collège de Thierville, en car de ramassage scolaire.

Le Coût journalier est de 4,50 euros pour les permanents et 5,00 euros pour les occasionnels.

Pour les élèves de l'Ecole maternelle, la restauration scolaire fonctionne sous forme de livraison de repas chauds sur place.

CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Les clubs d'Échecs, d'Avion et l'Harmonie Municipale poursuivent leur action dans le cadre du Contrat Éducatif Local en partenariat avec Jeunesse et Sport. Ces activités sont proposées gratuitement aux élèves et permettent de les initier à une nouvelle discipline.

Horaires d'ouverture de la Mairie de BELLEVILLE Tél. 03 29 84 31 81

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00
(permanence état-civil)



Horaires d'ouverture de la CODECOM de CHARNY

Zone des Marronniers
Tél. 03 29 84 33 44

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Saint-Nicolas à la Maison de l'Enfance

Dans la soirée du 7 décembre, les enfants et le personnel de la Maison de l'Enfance se sont mis sur leur 31 pour recevoir Saint-Nicolas. Accueilli par des chansons, le Saint Homme s'est ensuite soumis aux questions les plus diverses, voire les plus inattendues des enfants : où était son âne, a-t-il connu Jésus, pourquoi sa tenue était blanche, pourquoi avait-il une crosse..., trouvant toujours la répartie et le mot juste pour y répondre.



La distribution de friandises par le saint Patron s'est ensuite passée dans une ambiance conviviale, même si certains plus petits semblaient très impressionnés.

Avant de laisser Saint-Nicolas poursuivre sa tournée, les enfants ont tous promis d'être sages, en tout cas de faire un effort.

La soirée s'est prolongée par un repas de fête que l'ensemble du personnel a partagé avec les enfants qui, pour l'occasion, avaient préparé un petit spectacle où se mêlaient danses, chansons et scénettes.

LA CREATION D'UNE MAISON MEDICALE DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A BELLEVILLE-SUR-MEUSE : UN PROJET AMBITIEUX, MAIS REALISABLE

Depuis le mois de juin 2012, l'idée de réaliser une Maison Médicale de Santé a fait son chemin. En effet, après avoir rencontré M. HENRION, pharmacien, avenue du Général de Gaulle, très motivé par ce projet et souhaitant mettre à disposition un terrain derrière son officine, de nombreux contacts ont été pris, afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet.

Tout d'abord, il convient de définir ce qu'est une MSP :

Une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) vise à offrir à la population, sur un même lieu, un ensemble de services de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes et autres professionnels de santé...)

Elle regroupe donc en un même lieu des activités médicales et paramédicales, favorise les prises en charge coordonnées et constitue une réponse à l'évolution des modes d'exercice souhaitée par de nombreux professionnels. Elle apparaît comme une solution concourant au maintien, voire au développement de l'offre de soins, dans les secteurs définis comme déficitaires.

En effet, en Meuse et plus particulièrement à Belleville-sur-Meuse, le nombre de médecins généralistes diminue considérablement et diminuera encore d'ici les pro-

chaines années du fait du départ à la retraite de plusieurs d'entre eux.

La création d'une MSP, rendant attractif le mode d'exercice médical et paramédical, peut être une solution afin de lutter contre cette désertification médicale.

Soucieux de pérenniser et développer l'offre de soins actuelle à Belleville-sur-Meuse, le Conseil Municipal, lors d'une dernière réunion a approuvé à l'unanimité ce projet.

Celui-ci avance bien :

- le Conseil Général est tout à fait favorable et une réunion est prévue prochainement,
- des contacts ont été pris avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et des rencontres vont être programmées,
- des rencontres avec les professionnels de santé ont eu lieu et d'autres sont également envisagées,
- un pré-projet de réalisation architectural est à l'étude ainsi que l'acquisition de terrain juxtaposant celui derrière la pharmacie.

En ce début d'année 2013, très motivés et certains que ce dossier aboutira au plus vite, nous allons poursuivre nos démarches, réunions et consultations. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'évolution.

Pour les habitants de Belleville (Codecom de Charny) un tarif privilégié
Adhésion de 30 € / an avec 6 séances offertes



le Numéripôle

A BRAS-SUR-MEUSE

pour vous former ou vous perfectionner aux nouvelles technologies !

Un espace de formation

Equippé de **18 ordinateurs**, d'un tableau interactif..., le Numéripôle permet d'être formé dans **des conditions idéales**. Un **large panel de formations** est proposé, accessible à tous, que l'on soit débutant, initié ou expert. Avec les formations à la carte, vous pouvez choisir librement les domaines qui vous intéressent.



Loïc PATENERE
Formateur multimédia



Des moyens

Un animateur multimédia vous accompagne, vous guide, vous informe, vous conseille. Des accès libres et des cours personnalisés sont proposés afin d'assurer un suivi et répondre à toutes vos attentes.

Des formations variées à la carte !

Découverte de l'ordinateur, **Navigation sur internet**, **Traitement de texte**, **Tableur**, **Diaporamas**, **Messagerie**, **Gestion des fichiers** (clé USB ...), **Numérisation et impression**, **Sécurité et entretien de son ordinateur**, **Facebook**, **Messenger**, **Sensibilisation aux risques d'internet**, **Retouche photo**, **Vidéo et montage**, **création d'un blog**, **Création d'un CV et d'une lettre de motivation**, **Création d'un site internet**, **Achats sur internet** etc ... (Chaque séance dure deux heures, certains ateliers nécessitent plusieurs séances)



Pour les habitants de Belleville

(Codecom de Charny) un tarif privilégié

**Adhésion de 30 € / an
avec 6 séances offertes**

Au-delà 8 euros / séance de 2h



Le Numéripôle c'est aussi un espace jeux muni d'une console permettant de jouer en ligne sur grand écran ou en réseau sur ordinateurs. Et d'un espace multimédia dédié au montage vidéo et audio. Initiez-vous à l'art du numérique !



le Numéripôle

5, place de la Mairie - BRAS-SUR-MEUSE

03 29 85 67 15

contact@lenumeripole.fr - www.lenumeripole.fr

LA PHOTO DE FAMILLE

Bibliothèque de Belleville-sur-Meuse

25 janvier 2013 à 20 heures

PHOTOS DE FAMILLE

De la pratique familiale à la démarche artistique... Qu'est-ce qui motive la photo de famille ?

Que fait-on de ses albums ? Que deviennent-ils ?

Est-ce que cette pratique peut être artistique ? De la collection de souvenirs familiaux disposée dans un album ou un ordinateur aux cimaises d'une galerie d'art.

Source : Campagne de Serge ORRU :

“JETTE PASTON MÉGOT, DEVIENS UN HÉROS”

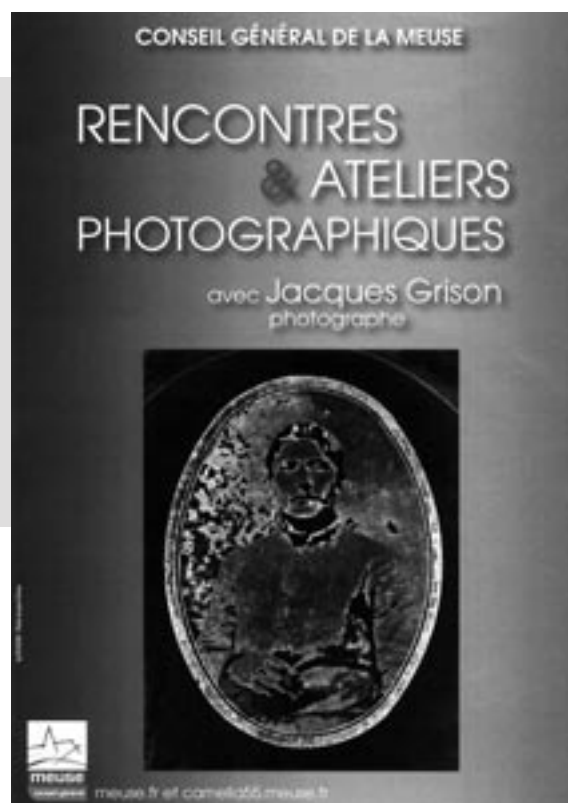
30 milliards de mégots jetés par an en France.

Distance aller-retour : Terre/Lune • 12 ans pour se dégrader.

1 mégot pollue 500 litres d'eau.

Solutions : cendrier de poche. Poubelles à éteignoirs.

Sanctions : dans certaines villes comme Paris, amende de 35 à 68 €.



NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE



réinventons / notre métier

L'agence Axa Reinert assure son avenir à Belleville

Vincent Reinert ne fait pas mystère sur les raisons du déménagement de l'agence Axa qu'il dirige depuis 2005. « Il devenait de plus en plus difficile pour notre clientèle de stationner en centre-ville de Verdun », explique-t-il. Installée rue Saint-Pierre depuis 1990, son agence vient donc de franchir la Meuse pour établir ses locaux rue du Général de Gaulle à Belleville-sur-Meuse, à moins d'un kilomètre de son adresse « historique ».

Un saut de puce, mais en réalité une vraie révolution. Notamment parce que les nouveaux locaux, qui jouxtent l'institut Passage Bleu, sont beaucoup plus fonctionnels que les précédents. L'ensemble est bien agencé, très lumineux et permet d'avoir un espace dédié à chaque activité de l'agence. Un bureau « Axa Banque » vient notamment de voir le jour, pour accueillir les clients en toute confidentialité, exactement comme dans une agence bancaire.

« Les gens le savent peu, mais notre agence est classée Assur'Banque qui est le niveau le plus élevé dans notre réseau. Nous pouvons effectuer les opérations bancaires classiques et nous avons un vrai pouvoir de décision local dans l'accord de prêts par exemple », explique l'agent d'assurance. Une implantation locale à laquelle s'ajoute un centre d'appel téléphonique joignable sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ainsi que tous les services en ligne via internet.

Mais le cœur de métier de ce professionnel sympathique, assisté de ses collaborateurs Muriel Clergot et Cédric Mailfert, reste bien entendu l'assurance de tous les risques. Les particuliers trouveront tous les renseignements utiles ainsi que les différents contrats pour protéger leur habitation, leur automobile, leur moto mais aussi leur santé. Mais l'agence évalue et assure également tous les risques professionnels, industriels ou agricoles.

Très implantée dans le nord-meusien, l'agence compte également un bureau à Etain, et œuvre au quotidien pour le compte de ses 2.200 clients satisfaits. Ils le seront encore davantage, espère Vincent Reinert, en découvrant les nouveaux locaux où lui-même et son équipe envisagent désormais de s'assurer un bel avenir.

AXA Reinert

**30, rue du Général de Gaulle
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE
Tél. 03 29 86 16 01**



20 ANS DEJA...

La lecture de « BELLEVILLE DEMOCRATIE », n° 38 nous remémore quelques faits marquants pour notre commune. Joies et peines y sont consignées. Pour ne garder que le meilleur, un petit retour en arrière nous rappelle que la façade de la Mairie a subi un nouveau lifting par les services techniques de la commune. La halle sportive Alain CONVARD est sortie de terre, la charpente est posée et la couverture est terminée. Si tout va bien, elle pourrait être mise en service l'été prochain.

Depuis le 1^{er} janvier, le secrétariat de Mairie est doté de matériel informatique. Travail colossal de saisie de l'état-civil, mais aussi de la comptabilité, des listes électorales et du service paie qui sont entièrement gérés par l'informatique.

En cette fin d'année 1992, ce sont surtout les clubs sportifs qui sont à l'honneur. Mise à l'honneur des filles JULLIEN qui se sont illustrées en aviron. Consécration aux jeux olympiques pour Christine et haut niveau pour Marion.

Naissance d'une équipe de Softball mixte au club de Baseball dont les matches se dérouleront sur le terrain de Charny.

Le FCB (football club bellevillois) fête ses 25 ans. Belle journée sportive où l'on a pu voir les anciennes gloires bellevilloises affronter l'équipe de foot corpo. Puis ce fût la fête où 150 convives se retrouvèrent aux côtés de M. Mauro et M. Maillard (1^{er} et 25^e président).

Organisée par le comité des fêtes, la 5^e fête des Palots a pu se dérouler devant des milliers de spectateurs qui ont pu admirer le magnifique défilé de chars fleuris auquel a succédé un spectacle sur podium animé par des groupes folkloriques de talents.

C'était, il y a 20 ans !



Peupliers

Probablement replantés après la première guerre mondiale, les peupliers du chemin menant à la source du Purson viennent d'être abattus. Ils étaient devenus dangereux. Minés par le gui, certaines branches mortes menaçaient de tomber sur les promeneurs empruntant ce parcours lors de leur balade. Le comptage des cernes de croissance oscillait autour de 98 ce qui donne approximativement leur âge. Ils seront bientôt remplacés par d'autres peupliers. Mais pas sûr que l'on voit le bucheron les abattre !!!



Comment gâcher moins de nourriture



En moyenne, chaque Français jette 20 kg de nourriture par an dont 7 kg de produits encore emballés, rapportait l'agence de l'environnement et de l'énergie en avril 2011. Ce n'est bon ni pour l'environnement, ni pour nos finances!

Quelques astuces pour éviter ce gaspillage :

1. Adhérer à une Amap, (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), qui vous fournit un panier de produits frais - fruits, légumes, mais aussi œufs, viande, fromage... Il n'y a évidemment pas de lien immédiat entre ce panier et le fait de gaspiller moins de nourriture (surtout quand les légumes sont inhabituels...) mais de savoir que les produits ont été cultivés par de vrais cultivateurs, on a moins tendance à gâcher.

2. Partager. C'est tout simple et ça vous fera des amis. Sachant qu'on ne peut tout de même pas tout apporter à ses collègues ou à ses voisins, vu que des fraises seront toujours mieux reçues que des choux de Bruxelles.

3. Jouer à Top Chef.

Au lieu de jeter un ingrédient dont vous ne savez pas quoi faire ou que vous n'aimez pas, décidez de le garder et de trouver une façon de le cuisiner, en cherchant des recettes sur Internet ou en laissant jouer votre imagination.

4. Fabriquer des jus. Avant qu'ils ne pourrissent, mettez vos fruits et/ou vos légumes dans un mixeur et faites-en un jus.

5. Bien stocker ses aliments : boîtes alimentaires hermétiques, bocaux en verre et autres sacs réutilisables permettront de prolonger la durée de vie de votre nourriture bien emballée.

6. Cuisinez-surgelez. Ça peut paraître un peu contraignant, mais vous n'êtes pas obligé de faire un plat de grand chef avant de surgeler, ça peut simplement se résumer à couper et cuire à la poêle une courgette et une tomate sur le point de prendre un coup de vieux. Laissez refroidir en faisant autre chose et hop, au congélateur (ça sera bien pratique le soir où vous rentrerez sans aucune envie de faire à manger en plus).

7. Acheter plus souvent et moins. Faites des petites courses tous les jours si vous le pouvez, ou passez de une fois par semaine à deux ou trois, ça permet de mieux gérer ses stocks.

Outre les économies réalisées, ce sont des kilos en moins dans nos poubelles. Bon appétit !!!

Le coin du jardinier



Quelques petits conseils qui peuvent éviter bien des drames.

Bien évidemment, on pense à la tondeuse, mais même un simple escabeau peut devenir dangereux. Tournez le dos cinq minutes et vous pouvez être sûr qu'un de vos enfants aura essayé de l'escalader. Et oui, c'est le mimétisme, faire comme papa, mais cela peut mal se terminer.

Mais les accidents n'arrivent pas qu'aux enfants. Qui n'a pas tenu son taille-haie d'une main pour écarter les branches de l'autre ?

Cette fiche a donc pour objectif de rappeler ces quelques évidences :

- Pensez à débrancher tous les matériels électriques lorsque vous devez vous éloigner même quelques instants. Cela concerne, les taille-haies, tronçonneuses, perceuse, et bien entendu la tondeuse.
- Ne mettez jamais la main sous la tondeuse, ni même le pied pour enlever de l'herbe qui bloquerait la lame, même si elle est arrêtée.
- Ne laissez aucun outil de jardinage comme la bêche et le râteau traîner contre un mur, rangez-les systématiquement.
- Rangez en haut de vos placards tous les petits outils tranchants comme les couteaux, le sécateur ou la cisaille...
- Placez également à bonne hauteur tous les produits dangereux comme l'essence, l'alcool, le white spirit ou les produits phytosanitaires...
- Portez des gants et des lunettes de protection lors de l'utilisation d'un broyeur car des morceaux peuvent être projetés très violemment par l'ouverture.
- Tenez votre taille-haie à deux mains et non une pour libérer l'autre pour écarter des branches par exemple. C'est un accident classique.
- Ne laissez pas non plus traîner les rallonges électriques. L'électrocution ou l'électrisation arrive fréquemment.
- N'oubliez pas la vaccination contre le tétanos qui doit être renouvelée régulièrement.
- Attention à la noyade des plus petits qui peuvent chuter dans votre bassin. Ne laissez pas les plus jeunes sans surveillance autour d'un coin d'eau. De même pour les piscines dont l'accès doit être protégé par une barrière à fermeture automatique et avoir une hauteur d'au moins 1m20.
- Gare aux intoxications également suite à l'ingestion de fruits ou de feuilles toxiques : c'est le cas des fruits du houx, des feuilles de digitales, de rhododendrons ou de laurier-rose. Lavez-vous les mains après avoir manipulé les végétaux.
- Utilisez les produits de traitements sur vos végétaux les jours où il n'y a pas de vent.

Quelques petits conseils pour que le jardinage reste un plaisir.



La Marche des Palots

Dimanche 02 septembre 2012 a eu lieu la Marche des Palots, traditionnelle randonnée pédestre organisée annuellement par le Comité des Fêtes. Cette année, une nouveauté, les marcheurs ont pu partager un repas après le verre de l'amitié offert au retour. Une quarantaine de marcheurs étaient au rendez-vous dans une ambiance conviviale.

Saint-Nicolas

Samedi 08 décembre ont eu lieu les festivités de la Saint-Nicolas. De nombreux Bellevillois sont



La marche des Palots

venus participer à cette traditionnelle manifestation en défilant dans les rues de la commune. Contrairement aux deux dernières années, la météo clémente ce jour-là a permis de réunir environ deux cents personnes place Maginot qui ont pu assister à la remise des clés de la cité à Saint-Nicolas par le maire Yves Peltier. A l'issue de cette cérémonie, le Comité des Fêtes a offert aux

participants un goûter à la salle des Fêtes et les parents ont pu photographier leur enfant avec le saint patron des Lorrains et son fidèle acolyte le Père Fouettard.

La veille, vendredi 07 décembre, Saint-Nicolas et le Père Fouettard se sont rendus à l'initiative du Comité des Fêtes dans les écoles de la commune distribuer des chocolats aux enfants les plus sages.

**Si vous aussi vous souhaitez participer
à la vie culturelle
de la commune, rejoignez nous !**



Saint-Nicolas à Belleville



Saint-Nicolas dans les écoles

Retrouvez toute l'actualité du Comité des Fêtes sur www.cdfbelleville.fr et sur notre page Facebook.

Changements au 1er janvier 2013

Dans le cadre du nouveau marché des ordures ménagères et du tri sélectif, des réunions publiques pour présenter la nouvelle organisation ont été organisées par la Codecom de Charny. A partir du 1er janvier, il n'y aura plus qu'une seule collecte par semaine pour le bac des ordures ménagères

Une seule collecte par semaine pour le bac des ordures ménagères et le sac du tri sélectif

et le sac de tri sélectif, et cela le même jour. Le sélectif sera collecté en mélange, c'est à dire, corps plat (ancien sac bleu) et corps creux (ancien sac jaune) dans un sac unique. Les nouveaux sacs seront toujours à disposition en mairie. Les consignes de tri restent les mêmes. Le contenu du sac jaune et le contenu du sac bleu fusionnent dans un sac unique !

Jour de collecte

Chaque MARDI pour le secteur Ouest

Exceptionnellement, en raison du jour férié (mardi 1er janvier 2013), vous serez collecté le lundi 31 décembre 2012.

Chaque VENDREDI pour le secteur Est

A compter du vendredi 4 janvier 2013.

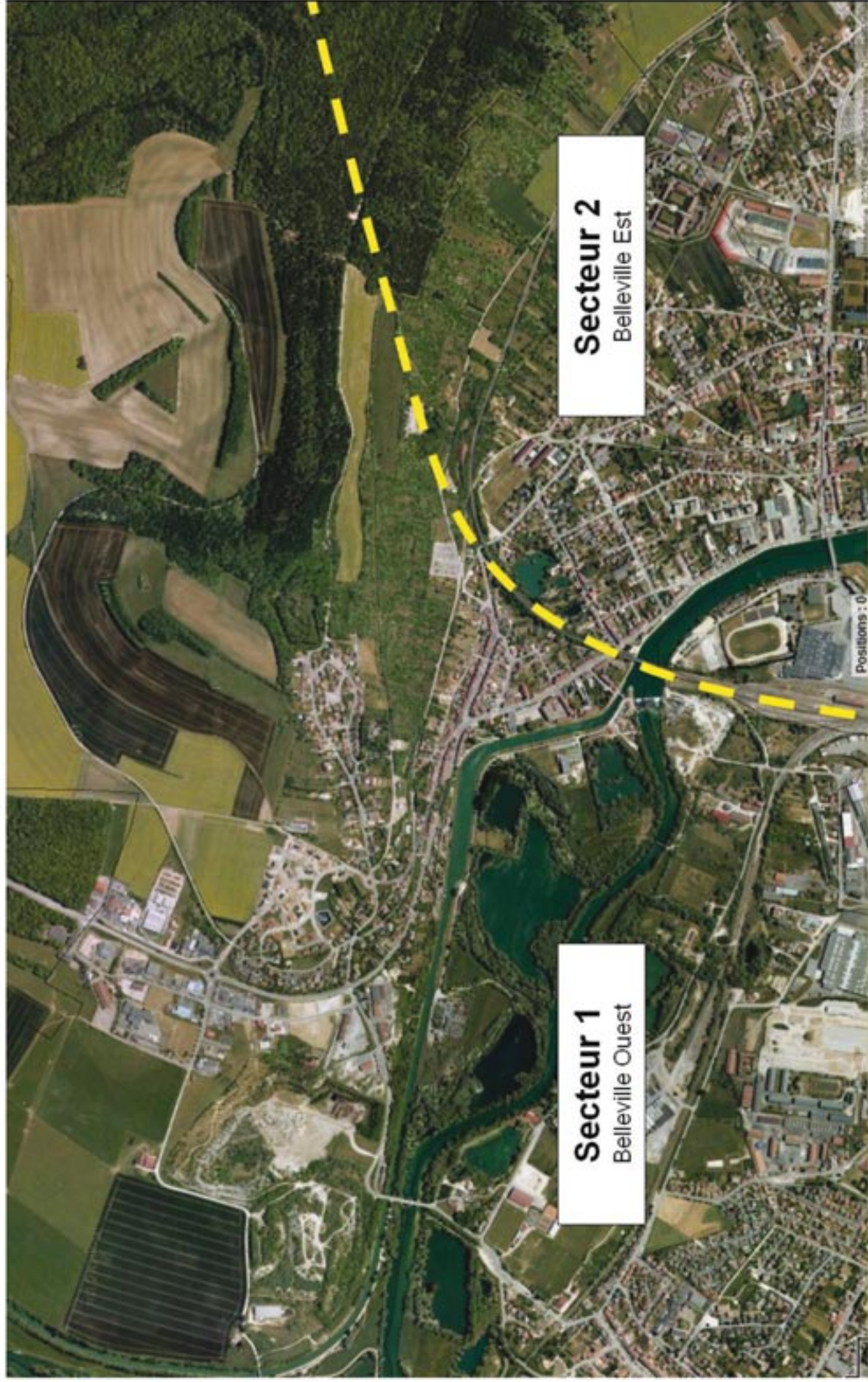


VOIR LE PLAN DE BELLEVILLE AU VERSO

Pour des raisons d'économie, les anciens sacs bleus et jaunes que vous détenez encore à cette date doivent être utilisés «en mélange» jusqu'à épuisement, avant perception des nouveaux sacs.



Pour plus d'information, contactez Lorraine à la Codecom de Charny par téléphone au 03.29.84.33.44 ou par mail à communication@codecom-charny.fr.



Secteur 1 : Belleville Ouest,
correspond au bureau de vote n°1 (salle des fêtes)
>>> le mardi

Délimitation :
le pont du chemin de fer

Secteur 2 : Belleville Est,
correspond au bureau de vote n°2 (école maternelle)
>>> le vendredi

Club des Palots



Les Palots fêtent les anniversaires

Deux fois par semaine, les lundi et jeudi de 13h30 à 17h30, hors période de vacances scolaires, les adhérents du Club des Palots, plus d'une trentaine à chaque fois, se retrouvent dans une salle de la MJC du Verdunois pour vivre des moments de convivialité, notamment par le biais de jeux de société. « *Mais deux fois par an, d'une manière groupée, nous fêtons les anniversaires de nos adhérents à la salle des fêtes de Belleville* », indique la présidente, Annette Pierson.

Les anniversaires du deuxième semestre concernaient dix-sept personnes de différentes tranches d'âge, douze femmes et cinq hommes qui ont pour noms, Andrée Jacquin, Robert Jacquin, Nicole Picardel, Francis Demoute, Marinette Raguet,

Bernadette Gauthier, Roger Prêcheur, Marie-Thérèse Gueguen, Marie-Thérèse Billy, Antoinette Lanher, Pierre et Nicole Taverne, Louise Robert, Marie-Josée Jeannesson, Martine Reveani, Lise Gobetz et Anne-Marie Frémy.

Après un goûter autour des gâteaux confectionnés par la présidente, les adhérents concernés ont reçu des cadeaux, pour les hommes, un service à déjeuner, des gâteaux et des chocolats. Mêmes douceurs pour les dames, mais avec une assiette de présentation.

Les personnes intéressées par les activités sur place peuvent se renseigner à la MJC lors des séances.



Un pirate au centre de loisirs

Même si les centres de loisirs ont changé de nom pour devenir "accueils de loisirs", la finalité est toujours la même : proposer aux enfants de Belleville et des environs, la possibilité de se divertir en groupes pendant tout le mois d'août avec de multiples activités. De ce côté-là, l'accueil de loisirs organisé conjointement par les communes de BELLEVILLE et de THIERVILLE, et basé à la MJC, est riche en événements et propositions de toutes sortes ; grâce au projet pédagogique, concocté par l'équipe des onze animateurs dirigés par Carine Bertrand, les animations furent diverses et variées, pour le plus grand plaisir des enfants et la satisfaction des parents. La session a débuté lundi 6 août avec l'accueil de quatre-vingt enfants de 2 à 12 ans et s'est terminée le 31 août. « Le thème commun appliqué à l'ensemble du centre, qui a été le fil conducteur, a été « **Les fabuleuses aventures de Childéric le Preux, pirate au grand cœur** ». Tout a tourné autour du personnage principal, le pirate Childéric le Preux, présent chaque jour parmi les enfants ». Toutes les activités ont eu un lien direct avec le thème, chacun des grands jeux devant être vécu par les enfants comme une véritable aventure. Ce qui n'a pas exclu : des sorties piscines, des veillées, des ateliers divers, des

activités proposées par les associations du secteur comme la pêche, l'aviron, le vélo-rail ou le jardin du Royaume. De quoi satisfaire tous les enfants avides de loisirs dans une bonne ambiance.

A tous les enfants qui voudraient poursuivre et vivre cette belle aventure, nous donnons rendez-vous au mois d'Aout 2013 !





Séjour neige février

La MJC du Verdunois organise un séjour neige du lundi 25 février au vendredi 01 mars 2013 à Fresse-sur-Moselle, pour les enfants de 9 à 15 ans. Sur place, les jeunes s'initieront au ski de fond, au ski alpin, aux raquettes, mais aussi à la patinoire et iront à la rencontre d'artisans locaux.

Accueil de loisirs février

- Du 25 février au 08 mars 2013, l'accueil de loisirs sans hébergement ouvre ses portes pour les enfants de 3 à 12 ans. Pour cette session, nous avons choisi le thème de la musique. L'harmonie de Belleville, un danseur de Hip hop, un danseur de danse country, et diverses activités viendront agrémenter ces vacances.

Formation BAFA février

Une session BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) générale aura lieu du 02 au 09 mars 2013, en partenariat avec le CFAG.

Pour toutes ces activités, les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la MJC à partir de janvier.

Le Programme Musiques Actuelles de février à Juin sera disponible fin janvier à la MJC

Relève chez les Anciens

Denis HENRION avait annoncé, dès l'assemblée générale de novembre 2011, son souhait d'être relevé de ses fonctions en 2012 et André HURELLE, son inamovible et précieux trésorier, avait formulé le même vœu.

C'est donc sans surprise, qu'au cours de l'assemblée statutaire annuelle du 4 novembre 2012, il a été procédé à l'élection d'un nouveau président, responsabilité qui échoit désormais à Jacques CHAMP, qui aura tout d'abord la charge de reconstituer un Bureau exsangue, suite aux retraits supplémentaires de l'ancien vice-président et de l'ancien secrétaire.

Pour le seconder, Jacques CHAMP pourra en revanche compter sur l'aide efficace de Patrick MARTIN et sur la fidélité des Porte-Drapeaux, Aimé GEORGES et Patrick MARTIN, renforcés par Hugues HELIN, également Porte-Drapeau de

l'Amicale départementale des Anciens Coloniaux et Marins.

Dans la continuité des efforts de l'ancienne équipe dirigeante, le programme du nouveau président, peut se décliner de la manière suivante :

- maintien de la fraternité d'armes qui unit les Anciens Combattants, de toutes les générations du feu ;
- entretien des relations d'amitié et de camaraderie qui rassemblent les adhérentes et adhérents de l'Association ;
- accompagnement affectif, et matériel s'il le fallait, de nos aînés dans la solitude ou la précarité ;
- participation massive aux rassemblements de mémoire (*) ;
- soutien moral de nos militaires en activité, engagés pour la défense des intérêts de la France ou de nos valeurs universelles, sur des théâtres d'opérations extérieurs ;



Lors de la photo de famille prise à l'issue de la dernière assemblée générale, les présidents sortant et entrant, encadrent la Garde au Drapeau.

- participation aux activités et manifestations traditionnelles et festives organisées par la Commune.

Pour respecter cette feuille de route, j'aurai besoin de renfort et je lance donc à cet effet un appel à recrutement en direction de tous les Anciens Combattants et Veuves, ou sympathisants, non encore enrôlés, afin que de nombreux volontaires viennent grossir nos rangs.

Notre prochain regroupement pour le partage de la traditionnelle Galette des Rois et le tirage au sort de

nos souverains éphémères, Reines et Rois d'un jour, se déroulera dimanche 27 janvier prochain à partir de 15 heures, à la salle des fêtes de Belleville.

Je vous invite toutes et tous, à participer nombreux et par avance, je vous remercie de votre solidarité.

Jacques CHAMP

(*) Le choix récent de cette date, constituant un véritable déni de mémoire, l'Association des Anciens Combattants de Belleville ne célébrera pas la Journée nationale du 19 mars.

Harmonie municipale St-Sébastien de Belleville-sur-Meuse



Le 24 Juin a eu lieu notre festival qui a permis de faire une rencontre musicale entre les Harmonies de Thierville, Stenay, Etain, Géroville (Belgique). Le temps catastrophique nous a obligés à poursuivre notre manifestation dans la salle des fêtes. Ce qui a permis une ambiance encore plus chaleureuse et festive. En espérant un meilleur temps, cette journée se renouvellera en 2014.

Nous tenons aussi à remercier les bénévoles du Comité des Fêtes pour leur renfort à cette journée.

Depuis début Septembre, quatre nouveaux musiciens sont venus renforcer notre effectif : Monsieur Grégoire Rizzo à la clarinette, Lola, Léa et Jules issus du C.E.L. au pupitre de percussions.

L'Harmonie a participé à de nombreuses et nouvelles manifestations :

- Renfort pour l'Harmonie d'Etain pour la fête de la Gare.
- Animation de la braderie du Comité des Fêtes.
- Commémoration au village détruit de Beaumont-en-Verdunois.
- Commémoration du 11 Novembre au monument à Belleville.
- Participation d'un clairon à la commémoration du 11 Novembre à Souilly et Nixéville.
- Messe et repas de Sainte-Cécile.
- Participation d'un clairon tambour au monument de la santé à Verdun.

Certains de nos musiciens ont pu être récompensés lors de la Sainte-Cécile :

- Pour 20 ans (toute musique confondue) : Aurélie GERARD.
- Pour 10 ans : Rodrigue MANDILE.

Prestations à venir :

- Concert de Saint-Sébastien le 12 Janvier 2013.



- LOTO le 13 Janvier 2013.
- Concert de fin d'année (Juin 2013).
- Concert à Etain avec son Harmonie.
- Concours National de la FSCF à Bayonne 17, 18, 19 Mai 2013.

N'oublions pas de remercier pour leur soutien la Municipalité ainsi que le Conseil Général de la Meuse.

De façon à étoffer ses rangs, l'Harmonie recrute des musiciens de tous niveaux et tous âges. Pour tous renseignements (animation ou recrutement).

Veuillez contacter :

desissaire.arnaud@neuf.fr (chef de musique)
mandile.bruno@gmail.com (Président)

Le président, Bruno MANDILE.



ASSOCIATION FERROVIPHILE DE BELLEVILLE 55 (AFB55)

29, rue Saint-Victor - 55100 VERDUN - Tél. 03 29 86 05 44

Président : Jean-Pierre CLINQUART

3, rue Chanteraine - 57680 Novéant-sur-Moselle - Tél./Fax 03 87 52 86 15



Créée en 1982 par une équipe de passionnés de trains miniatures, l'association compte actuellement une dizaine de membres, dont un enfant et un adolescent.

Elle est installée dans les combles de l'école primaire Maginot de Belleville local mis gracieusement à disposition par la municipalité. Ce local se décompose en 2 parties : une pièce chauffée servant de bureau, de salle pour les travaux manuels légers tels maquettes, peinture... (et de refuge en période de frimas intense) et un vaste local sous comble pour les réseaux.

Les membres s'y retrouvent deux vendredi soir par mois (hormis vacances d'été) de 20h30 à 22h30. Tous les amateurs de trains miniatures y sont les bienvenus.

L'activité principale du club est la réalisation de réseaux ferroviaires miniatures (avec leurs décors).

Il est à noter que la Fédération Française de Modélisme Ferroviaire a attribué au Club **le Label « Les Juniors du Rail »** en gage de reconnaissance de l'implication de notre association dans l'accès des plus jeunes au modélisme ferroviaire.



Le club participe régulièrement à de nombreuses expositions dans le quart Nord Est de la France avec son réseau modulaire transportable.

Le club organise chaque année, le dernier dimanche de février **une bourse Modélisme et Multi-collections**, avec le renfort de bénévoles amis du club et l'aide des services municipaux, dans le gymnase de Belleville - salle Convard.

L'association est également l'organisateur de « **Belleville Model'Expo** » : grande exposition de modélisme pluridisciplinaire.

Cette grande exposition se déroule toujours le dernier Week-end d'octobre, selon une périodicité variable, fonction du calendrier régional des expositions et des possibilités du Club. La prochaine édition de cette grande manifestation aura, en principe lieu en Octobre 2014.

Réseaux du club :

- un réseau modulaire HO voie unique, scènes campagnardes : réseau d'exposition facilement transportable (9 m x 2 m),
- un réseau HO réalisé par les enfants et adolescents du club en 2010,
- un réseau HOe (en cours de rénovation).

Activités principales durant l'année 2012

- Bourse annuelle.
- Réaménagement du local « bureau » suite à son isolation et remise à neuf par les services municipaux de la commune, que nous remercions chaleureusement pour l'excellent travail effectué.
- Démontage du réseau fixe après plus de dix ans de bons et loyaux services en vue de faire place à de nouveaux projets.

Prévisions 2013

- Organisation de la bourse annuelle du mois de février.
- Réalisation d'un réseau HO centré sur l'artillerie ferroviaire à longue portée - étude et travaux au profit de nouveaux réseaux fixes ou transportables.

BON A SAVOIR

Logement

Détecteurs de fumée obligatoires pour tous



A partir de mars 2015, les détecteurs de fumée seront obligatoires dans tous les lieux d'habitation.

Un décret, publié au Journal officiel du 11 janvier dernier, impose la mise en place et l'entretien d'un dispositif normalisé par l'occupant du logement.

Celui-ci doit permettre le repérage des fumées dès le début d'un incendie et émettre immédiatement

un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie. Les caractéristiques techniques de l'équipement seront précisées par des arrêtés à paraître prochainement.

Extrait de « Le Fin des ans » n° 213 - Mai-Juin 2011.

Code de la route

Responsabilité en cas d'accrochage sur un parking

Le code de la route s'applique dans les parkings, qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, il convient de respecter les priorités à droite, les limitations de vitesse...



De plus, un conducteur qui ne respecte pas un stop ou provoque un accident en sortant de son stationnement sera tenu pour responsable à 100 %. Pour que votre assureur puisse évaluer la situation le plus précisément possible, il est important d'être vigilant lors de l'élaboration du constat amiable. Précisez par exemple les éventuelles fautes de l'autre conducteur.

Article de Marie-Pierre Darras - Extrait de « Le Fin des ans » n° 213 - Mai-Juin 2011.

Foot de Bonheur - Saison 7



Un été très studieux • Le Tube de l'été • Les enfants : une priorité – L'Avenir.

Les années s'égrènent (**saison 7**) et Foot de Bonheur suit avec application **son projet associatif** : « Il a pour objet le partage de valeurs éthiques, sportives, culturelles, sociales et humaines autour de la pratique du football, d'activités ludiques et sportives ». Même si tout n'est pas toujours simple, l'équipe en place reste derrière des valeurs importantes : partage, coopération, égalités des chances, convivialité, solidarité, respect, responsabilité, ouverture. Dans ce contexte, chacun est dépositaire d'une partie du message sur l'éducation. Des structures et financeurs importants guident aussi FDB. Ainsi l'Acsé (**Agence Pour l'égalité des Chances et la Cohésion Sociale**) vient de

renouveler sa confiance pour la 4^e année et soutient les projets de FDB qui visent la Maison de l'Enfance de Belleville. **L'Agence Pour l'Education par le Sport**, APELS, n'est jamais très loin de l'association quand il s'agit pour FDB de participer à des colloques sur l'éducation. Elle guide aussi FDB depuis 2007 date de son titre de lauréat régional (catégorie prévention et citoyenneté). A cela ajoutons des aides indispensables : CNDS, Conseil Général, municipalité.

Si FDB propose des animations régulières tout au long de l'année scolaire, les étés sont toujours très animés aussi. Ainsi durant **l'été 2012** : Journée



Sortie canoë - 11/8/2012



accro-branches et lac vert à Dun, Journée sur le Playa tour à Madine, Journée sur le parcours des Vents et Forêts, Journée balade et canoë, balade en calèche sur les champs de bataille, match ASNL-METZ à Verdun. Toutes ces animations s'inscrivaient dans les projets destinés aux enfants de la structure d'accueil d'urgence de Belleville tout en restant ouvertes aux adhérents.

Fort de ses différences, FDB est très apprécié hors de Belleville. Dernièrement la commune de Sivry vient de voter une subvention pour l'animation proposée en Mai par FDB aux enfants du village. Au mois de Juin, Christophe Bonnet habitant de Bras a composé la musique du « **tube de l'été de FDB** ». Il a été enregistré avec des adhérents FDB de son quartier et présentés le 27/10 aux adhérents et parents. Les communes sollicitées n'hésitent pas à répondre favorablement aux différentes demandes : accueil d'une journée à la cabane de pêche de Regnéville, Beach soccer à Bras 21/9, Charny 23/6 et 29/9 animation Foot sur les structures du village et au Royaume. Et puis nous n'oublions pas la fête du 16/6 avec le SA Verdun Belleville au profit des actions de FDB pour la Maison de l'Enfance ou l'A.B.A qui nous offre régulièrement des goûters pour les enfants. Le 15/9 FDB était la seule association Bellevilloise à participer à la 1^{ère} bourse aux sports organisée à Belleville par l'association de Bras Boursicote.

Le comité élu en février dernier se mobilise toute l'année pour les animations et pour améliorer encore le quotidien. Notre présentation du clip vidéo en octobre à la MJC allait dans ce sens : présenter FDB, partager avec les parents et ainsi les sensibiliser sur des besoins ponctuels de l'accueil et du goûter, ... « **L'éducation, c'est l'affaire de tous !** ». Dans les projets 2012/2013 un travail

avec les enfants sur l'écriture d'un livret FDB va démarrer. Il tournera autour des nombreuses valeurs prônées par l'association et sera menée par Sylvaine et Jacqueline. Côté sportif, nous avons proposé au 2 clubs locaux (SAVB et UST) d'inviter les enfants qui ne sont pas prêts pour la compétition sur nos activités. FDB se propose de les accueillir et de créer un lien dès le plus jeune âge avec les mêmes règles de convivialité. En 2013, on devrait retrouver les animations habituelles et qui sait peut être de nouvelles surprises.

Prochainement, FDB devra élire au cours de son Assemblée Générale le comité qui suivra le projet associatif. Nous en profitons ici pour remercier tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année à la réussite de l'objet de l'association. Merci aussi aux adhérents, parents, et proches de Foot de Bonheur. Merci au personnel de la Maison de l'Enfance de Belleville qui a permis de tisser des liens très étroits indispensables pour la réussite des nombreux projets avec la structure.

Un grand merci enfin à tous les fidèles partenaires présents en 2006 qui viennent de valider à nouveau leur soutien : **Albrand, Autovision, CECE, CRCA, Décathlon, Garage Chillou, Transports Fischer, HBS.**

**Le comité vous présente
tous ses vœux pour 2013.**

Renseignements (adhérents - intervenants) :

FOOT DE BONHEUR

SIRET n° 501.258.644.00019 - Code APE : 926C
(Affilié UFOLEP et Ligue de l'enseignement)

Contact : **Patrick DUCHENE** (BEES 1^{er} degré).

Tél. 03-29-84-10-58 - Port. 06-88-21-01-09

Site Internet : www.footdebonheur.fr

Mail : footdebonheur@orange.fr



Belleville 55 Aviron

Saison 2012-2013 : un excellent début !



Un été actif

Comme l'an passé notre club a eu le plaisir d'accueillir plusieurs groupes de jeunes issus de diverses structures d'accueil d'été, dont les enfants du Centre Aéré de Belleville, pour des séances d'initiation « Aviron-Découverte ». C'est ainsi que de nombreux jeunes meusiens ont eu le plaisir de s'initier à la pratique de l'aviron au sein de notre club au cours des mois d'été.

Une rentrée sous de bons augures

Les cieux nous ont entendus : Après une **régate du tour du lac de Madine** estivale, cette année la **17^e édition** de notre grande **brocante annuelle**, s'est tenue sous un soleil radieux. Franc succès sur toute la ligne. Un grand merci à tous nos concitoyens Belvillois qui ne manquent jamais de nous apporter leur soutien en cette occasion. Merci aussi à tous les autres exposants et visiteurs qui font de cette grande manifestation un rendez-vous incontournable du début de l'Automne en Meuse.

Après une **opération « Aviron Vacances »** menée durant tout le mois d'Août avec des horaires d'ouverture élargis pour permettre à tous un accès plus facile à notre pratique, la rentrée scolaire venant, nos activités ont repris leur cours habituel : Mercredi et Samedi après-midi.

Cette année encore il nous est agréable de souligner un bon niveau de recrutement de jeunes rameuses et rameurs, principalement dans la catégories minimales (12-14 ans) mais aussi chez les benjamins (en dessous de 12 ans) et les cadets (14-16 ans).

Régate Aviron - Sprint : en ouverture de la saison sportive 2012-2013 des rameuses et rameurs venus de toute la Lorraine sont venus s'affronter sur notre plan d'eau le Dimanche 16 Septembre. Là encore le soleil était au rendez vous ! A souligner la

médaille de bronze du **Championnat de Meuse Minimes Skiff** remportée en cette occasion par Tom Levigneront.

Section Compétition

Bon démarrage également de cette section pour la saison nouvelle.

Une très bonne équipe de minimales garçons, et de cadettes dynamiques et motivés, nous a permis d'obtenir des résultats très honorables à la régate de Verdun et la Coupe d'Hiver Réga, courue à Pont-à-Mousson fin Octobre. Nul doute pour nous que tous et toutes n'aient à cœur que de se surpasser lors de leurs prochaines compétitions...

Section Aviron-Loisir



Elle s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent se livrer à une saine activité sportive de pleine nature dans une ambiance de franche convivialité.

Toujours très active au sein du Club, elle est composée de rameuses et de rameurs de 25 à 70 ans qui pratiquent très régulièrement. Outre la pratique hebdomadaire en club, cette section participe également à des rencontres et randonnées inter-clubs au sein de la Ligue Lorraine des Sociétés d'Aviron.

Notre activité **CAE-Aviron** mise en place en collaboration avec le collège de Thierville, grâce à M. Philippe Colomb, professeur d'EPS et initiateur Fédéral Aviron, connaît cette année encore un grand succès : 20 jeunes rameuses et rameurs ayant pratiqué l'Aviron dans ce cadre chaque mercredi depuis la rentrée des classes. A noter le soutien du CNDS qui nous aide grandement à mener cette action à bien.

Pour nous contacter : Tél : 03.29.86.05.44

E.MAIL : belleville55aviron@orange.fr

Renseignements & Inscriptions : sur place, au Club, Chemin de Halage, les Mercredi et Samedi de 14h00 à 16h00.

Belle progression en 2012 pour le club de tennis de Bras-Belleville



Ecole de tennis, Belleville

Le rapprochement avec la région de Damvillers a boosté le nombre des inscrits dans notre club. J'en veux pour preuve les bons résultats de 2012, 73 licenciés, une de nos meilleures années.

Nos tarifs toujours très compétitifs pour 2013

55 € pour un adulte ou 80 € pour un couple.

32 € pour un étudiant de plus de 18 ans, sur présentation de sa carte.

Pour les enfants nés en 1995 et après :

20 € pour le 1^{er}, 17 € pour le second et 10 € pour tous les enfants suivants d'une même famille.

40 € pour L'école de tennis (année scolaire)

La bonne solution pour occuper les enfants en période de vacances scolaires.

Enfin un initiateur breveté d'état à l'école de tennis de Belleville

Cette progression est satisfaisante mais ne doit pas cacher les carences auxquelles sont confrontés les clubs meusiens, à savoir le manque de salles et de formateurs bénévoles.

Nous en rêvions, et cette année **pour la première fois dans l'histoire de notre club** nous avons fait appel aux services d'un **initiateur Breveté d'Etat** M. Maxime Prime classé 3/6 pour les connaisseurs, qui donnera des cours de tennis tous les mercredis de 17h00 à

20h00 soit 3 fois 1 heure dans notre salle Convard. Effort financier important consenti par le club qui je l'espère portera ses fruits.

Damvillers : un fort potentiel tennistique

La structure sur Damvillers est désormais opérationnelle et draine une quinzaine de jeunes filles et garçons dans son école de tennis du samedi matin de 9 à 12h00 soit 3 fois 1 heure. Ils possèdent 2 terrains extérieurs « tous temps neufs » et une salle entièrement rénovée.

Deux entraîneurs issus de notre club encadrent ces jeunes gens de tous âges et très motivés, M. Jean-Pierre Renard classé 30 et M. Thibaut Kurtschruiter classé 15/5. La CCRD qui gère le parc sportif de



Damvillers, groupe 9/10.

Damvillers a de grandes ambitions et s'appuie sur notre structure pour développer le tennis sur sa région. Aussi bien chez les jeunes que chez les adultes, un renfort important dans nos compétitions pour l'avenir.

Coté compétition,

Les dames cette année nous donnent encore des raisons d'être fiers, puisqu'elles sont **championnes de Meuse des raquettes FFT 2012** pour la 3^e année consécutive. Elles ont porté à nouveau haut nos couleurs en phase régionale, mais bien sûr ont dû s'incliner devant la grande supériorité Mosellane et Meurthe et Mosellane.



Raquette FFT la récompense.

Quelques autres compétitions auxquelles notre club a participé :

Coupe Perrey-Chevalley / Championnats individuels et équipes jeunes hiver et été / Coupe de Lorraine dames GDF Suez / Coupe Crédit Mutuel et enfin les championnats de Lorraine été seniors dames et hommes.

Une saison bien remplie avec des fortunes diverses :

Pour nos joueurs :

Thibaut Kutschruiter : 15/5, Jean-Pierre Renard : 30, Hugo Quinquet : 30/3, Quentin Paulin : 30/4, Stéphane Mayer : 40, Alain Schoepps : NC, Nicolas Schnitzler : 30/3, Alban Henry : 30/4 et Arthur Vassina NC.

Et nos joueuses :

Karine Mayer : 30/3, Hannah Mayer : 30/3, Anna Kutschruiter : 30/5, Isabelle Lavina : 30/5, Charlotte Legrand : 30/3, Virginie Labbé : 40, Pierrette Gaillard : 30/4, Laurine Renard : 30/5 et Delphine Urvoy NC.

Les entraînements,

- Lundi de 18h00 à 20h30, salle Gratreau de Charny (pour tous),
- Mardi soir de 20h00 à 22h00, salle Convard (pour tous),
- Mercredi Salle Gratreau Charny de 14h00 à 16h00 (pour tous) et salle Convard de 17h00 à 20h00 pour l'école de tennis
- Vendredi de 18h00 à 21h00, salle Convard (compétitions) hommes et femmes.
- Samedi matin, salle Gratreau et Convard pour écoles de tennis et entraînements compétition.

Pour tout renseignements :

jean-claude.breugnon@orange.fr
ou au **09 62 17 84 99**

Bonnes fêtes à tous

BOUCHERIE • CHARCUTERIE



Pascal JACQUOT

Viande de premier choix
VOLAILLES • PLATS DU JOUR

6, rue Mangin • 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél./Fax **03 29 84 23 61**

AMBULANCES - TAXIS - VSL CLIMATISÉS

DAILLY Jean et Fils sàrl



56, rue Gal de Gaulle
55430 BELLEVILLE
- BUREAU -

12, rue Gal Séré de Rivière
LES PLANCHETTES
55100 VERDUN



03.29.84.30.87

Agrément 55.01.77

Tilly Manutention

VENTE, LOCATION COURTE ET LONGUE DURÉE
RÉPARATION ET VENTE DE PIÈCES DE RECHANGE TOUTES MARQUES



*Votre concessionnaire exclusif
sur la Lorraine Nord*



Notre engagement
c'est **votre satisfaction**

LIGNES DIRECTES
DES SERVICES



Fx 64 420 190 308
RCS METZ B 420 190 308
Siret 420 190 308 00015
Code Aty 4669 B
SAS AU CAPITAL DE 600 000 €

SIÈGE SOCIAL
118, ROUTE DE THIONVILLE
B.P. 50648
57146 WOIPPY CEDEX

AGENCE MEUSE
16, RUE JOSEPH CUGNOT
ZA DU WAMBAU
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

COMMERCIAL :

► N° Indigo 0 825 800 288

Fax 03 87 34 67 59

Fax 03 29 85 38 59

PIÈCES DE RECHANGE :

► N° Indigo 0 825 800 356

Fax 03 87 34 74 62

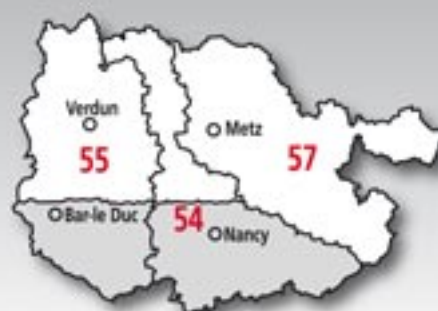
Fax 03 83 85 38 57

SERVICE APRÈS-VENTE :

► N° Indigo 0 825 800 357

Fax 03 87 34 74 69

Fax 03 29 85 38 59



www.tilly-manutention.com

Ecole de CONDUITE

19 Rue des Frères Boulhaut - VERDUN

Tél: 03 29 86 04 71



FRAIS DE DOSSIER OFFERTS

Sur présentation de ce coupon

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N°Tél: _____

Offre valable du 01/01/2013 au 31/01/2013

NAISSANCES du 22 juin 2012 au 17 décembre 2012

FEHLEN Léopold	08 juillet 2012	VERDUN (Meuse)
HENRY Ilan	18 juillet 2012	VERDUN (Meuse)
HENRY Nolan	18 juillet 2012	VERDUN (Meuse)
BAYER Djessyka	29 août 2012	VERDUN (Meuse)
FRIEDMANN Léo	10 septembre 2012	BAR-LE-DUC (Meuse)
SIBILLE Louise	12 septembre 2012	VERDUN (Meuse)
PROUX Cameron	05 septembre 2012	NANCY (Meurthe-et-Moselle)
ABOULAICH Elyes	17 septembre 2012	VERDUN (Meuse)
GILLIERON Sara	18 septembre 2012	VERDUN (Meuse)
HUSSON Jules	01 octobre 2012	VERDUN (Meuse)
RAVAUT Hugo	19 octobre 2012	VERDUN (Meuse)
TRIGO Ambre	26 octobre 2012	VERDUN (Meuse)
BENSI-AHMED Ismaël	31 octobre 2012	REIMS (Marne)
ROCHER Malhia	27 novembre 2012	VERDUN (Meuse)
ROUSSEL Alice	07 décembre 2012	VERDUN (Meuse)

MARIAGES du 21 juillet 2012 au 17 décembre 2012

DERMINEUR Julien et ODIN Laurence	21 juillet 2012
PETITPAS Paul-Henri et MEYER Sabine	21 juillet 2012
FOURNEAU Anthony et BIGANZOLI Audrey	28 juillet 2012
CHARTON Eric et RAIZER Jessica	28 juillet 2012
KILIANSKI David et PIERRE Adeline	04 août 2012
JOLTOK Patrick et DELAVENA Karine	11 août 2012
GOULEROT Sébastien et FLORECK Sabrina	18 août 2012
THOUVENOT David et MICHEL Sophie	15 septembre 2012

SARAIVA Bertrand et BRUNAT Sophie	15 septembre 2012
DELLIS Thierry et ANDRIEUX Christine	15 septembre 2012
FRANCOIS Aurélien et LERECOUVREUX Marie	06 octobre 2012
BEAUFORT Sébastien et LETRILLARD Paméla	20 octobre 2012
LAURENT Joël et SCHMITT Thérèse	01 décembre 2012

DECES du 28 juin 2012 au 17 décembre 2012

DEREMETZ Lionel	02 juillet 2012	à VERDUN (Meuse)
BAYER Lydia	17 juillet 2012	à VERDUN (Meuse)
TOUSSAINT Gilbert	31 juillet 2012	à VERDUN (Meuse)
FALCO Jeanne	23 juin 2012	à VERDUN (Meuse)
VIRETTE Raymonde		
veuve WILLEMIN	06 août 2012	à VERDUN (Meuse)
THIEBAUX Claude	04 septembre 2012	à BELLEVILLE (Meuse)
POUILLEUX Anne		
veuve SOCCARDI	03 septembre 2012	à ISSOIRE (Puy-de-Dôme)
AUSSEL Guy	07 septembre 2012	à VERDUN (Meuse)
MAZOYER Henri	18 septembre 2012	à VANDOEUVRE-LES-NANCY (54)
NAHANT Madeleine		
épouse HUSSON	05 octobre 2012	à VERDUN (Meuse)
WOLF Monique		
épouse BOURGEOIS	08 octobre 2012	à VANDOEUVRE-LES-NANCY (54)
VALLET Henri	18 octobre 2012	à BELLEVILLE (Meuse)
HALATNIK Franciszka		
veuve FELBINGER	29 novembre 2012	à BELLEVILLE (Meuse)
PELTIER Yvette		
veuve GUILLEMAIN	04 décembre 2012	à BELLEVILLE (Meuse)



Patrick MARTIN

EXPLOITANT FORESTIER

Elagage et Bûlage

Vente de Bois de chauffage



29, rue du Commandant Raynal
55430 BELLEVILLE/MEUSE

Tél./Fax : 03 29 83 94 42
(à partir de 19 heures)

Portable 06 07 84 94 14

"La Réponse au Bris de Glace"

- ▶ Réparation
- ▶ Remplacement
- ▶ Pare-Brise
- ▶ Glace latérale
- ▶ Lunette arrière
- ▶ Optique de phare
- ▶ Marquage antivol



AGRÉÉ ASSURANCES

N° Vert 0 800 400 200

© RÉSEAU

france

PARE-BRIS

14, Avenue du Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE - VERDUN
TEL. 03-29-86-84-66 - FAX 03.29.86.84.67
tjb55@orange.fr

Choix et proximité

Jouets et miniatures



Passion du tout terrain



Equipement et protection du bûcheron



*Pièces de rechange
Service atelier et livraison*

LOUIS ET DAVIGNON

Belleville sur Meuse

03 29 84 34 00

Intermarché

SUPER

www.intermarché.com

**TOUS
UNIS
CONTRE
LA VIE
CHÈRE**

OUVERT
du LUNDI au SAMEDI
de 8h30 à 20h00
sans interruption
et TOUS
LES DIMANCHES
de 8h30 à 12h30

STATION SERVICE OUVERTE
24 H/24

6, rue du Général de Gaulle

BELLEVILLE-SUR-MEUSE